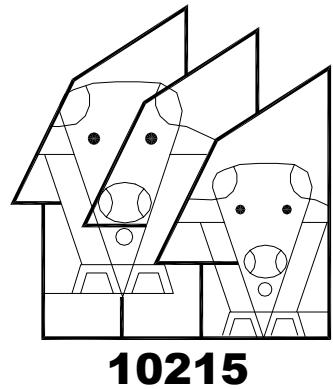
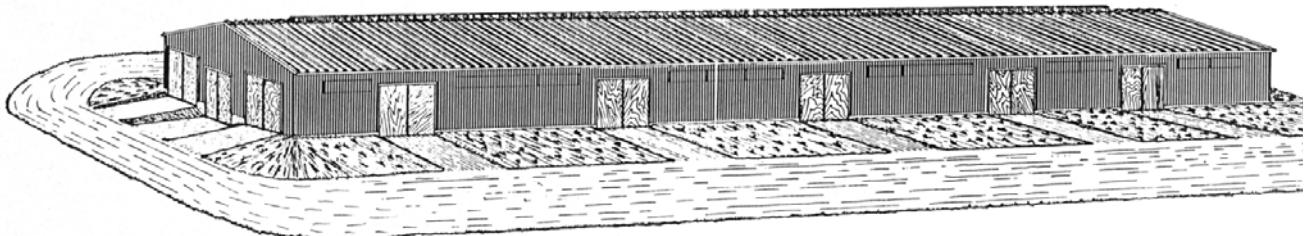


**ÉTABLE FROIDE POUR BOVINS DE
BOUCHERIE AVEC CORRAL
(200 TÊTES)**



Révision 2002-11



ÉTAGE FROIDE POUR BOVINS DE BOUCHERIE

AVEC CORRAL (200 TÊTES)

Il s'agit d'un bâtiment de 14 400 mm de largeur sur 60 000 mm de longueur, avec aire d'alimentation et aire de couchage séparée, partiellement isolé et ventilé naturellement. La toiture représente la seule partie isolée du bâtiment, 25 mm de polystyrène constituant l'isolation nécessaire pour éviter les problèmes de condensation. Les murs du bâtiment sont faits de colombages de 38 mm x 140 mm à tous les 600 mm, tandis qu'une ferme triangulaire de 15 300 mm constitue la charpente de la toiture.

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DES DÉJECTIONS

Environ 60% du fumier est produit dans l'aire d'alimentation et est généralement semi-solide tandis que les 40% restants, produits dans l'aire de couchage sont solides, puisque des quantités importantes de litière sont ajoutées.

L'aire de couchage étant en pente (1:16) vers celle d'alimentation, les bovins en circulant d'une aire à l'autre acheminent le fumier de cette aire de couchage vers celle d'alimentation, de telle sorte que seule cette dernière partie est nettoyée régulièrement au tracteur avec gratté, de 1 à 2 fois par semaine.

Dans certains cas, il pourrait être très intéressant d'évacuer le fumier à l'extérieur à l'aide d'un nettoyeur transversal situé à une des extrémités du bâtiment.

Dans les cas où l'application de litière, dans l'aire de couchage est suffisante, tout le fumier produit dans ce bâtiment peut être amoncelé en tas et entreposé sur une plate-forme.

ALIMENTATION

L'alimentation se fait le plus souvent à l'aide d'une boîte à ensilage ordinaire, par une allée de 3 000 mm de largeur, dans une mangeoire de béton donnant sur les différents parquets du bâtiment.

CORRAL

Un corral intérieur avec parc de rassemblement pour 50 têtes, couloir et rampe de chargement est prévu à une des extrémités du bâtiment.

Pour les détails de construction de ce corral, se référer aux plans 10800 à 10805 et 10806.

VENTILATION

La ventilation est assurée par une sortie d'air centrale de 200 mm de largeur, munie de déflecteurs de 200 mm de hauteur et par des entrées d'air latérales réglables de 100 mm de largeur localisées dans les soffites du bâtiment.

De plus, des panneaux de ventilation et des portes sont prévus pour la ventilation supplémentaire par temps chaud.

AUTRES INFORMATIONS

Des détails de construction du plancher, des barrières, des panneaux de ventilation sont également incorporés au plan. Un devis d'électricité, de même qu'une liste de matériaux sont également offerts avec ce plan.

